

# 3 KELLER ▶

10 F. - Le mensuel du Centre gai&lesbien -

N° 33 - décembre 1997

Actualités  
Actualités

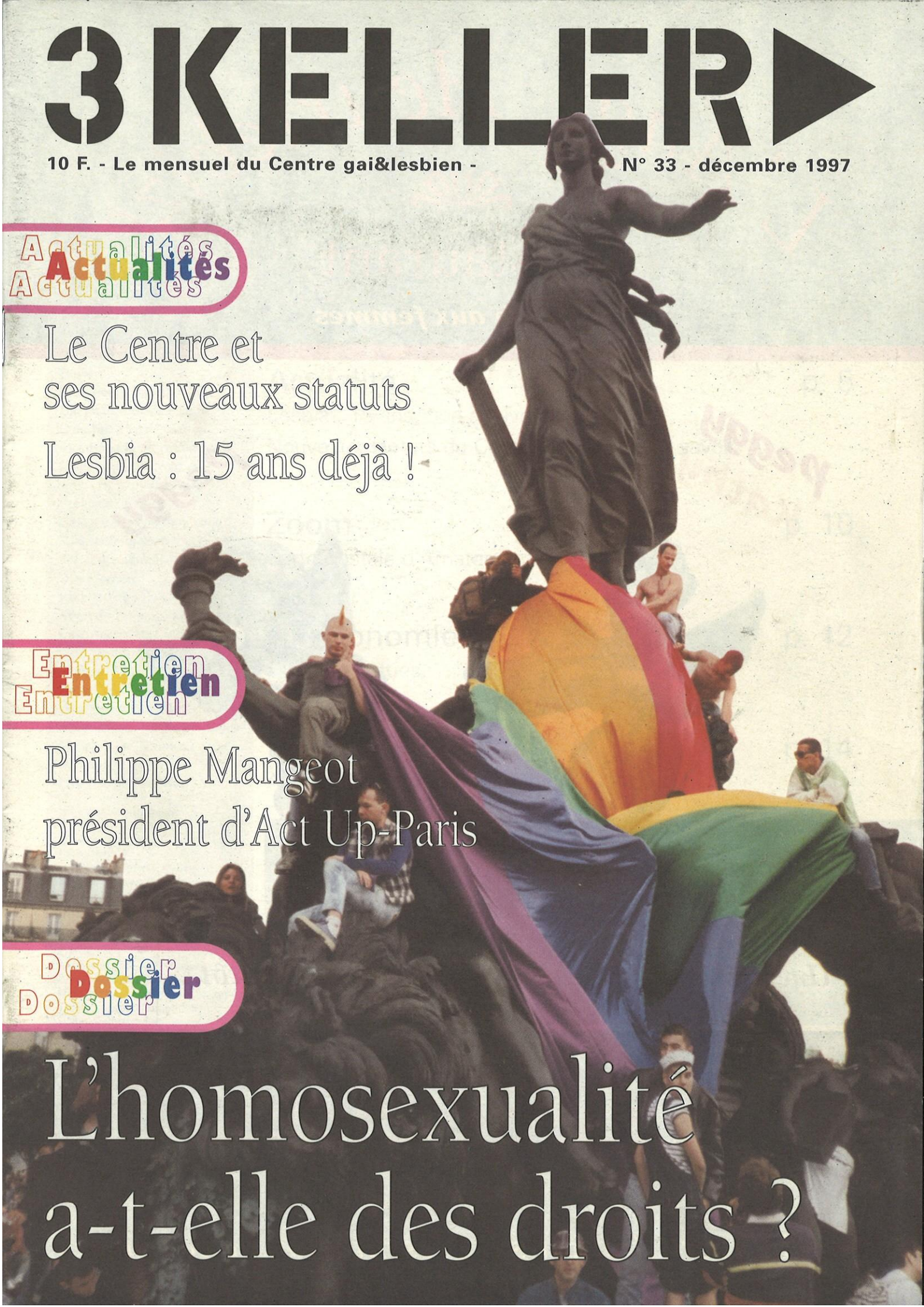
Le Centre et  
ses nouveaux statuts  
Lesbia : 15 ans déjà !

Entretien  
Entretien

Philippe Mangeot  
président d'Act Up-Paris

Dossier  
Dossier

L'homosexualité  
a-t-elle des droits ?



# L'Ange Heurtebize



Restaurant

*Réservé aux femmes*

**peggy**  
**Kathy**

**Kathy**  
**peggy**



*Une soirée à thème mensuelle*

*à bientôt...*

*L'Ange Heurtebize*

2, rue de la Verrerie - 75004 PARIS

Renseignements et réservation au 01 42 72 40 10



*Un apéritif offert sur présentation de ce coupon*

décembre 1997 - n° 33

Le 3 Keller est édité par  
le Centre gai & lesbien  
(ASBL loi 1901, J.O. 22  
mars 1993), 3, rue Keller,  
75011 Paris.

Président : Christophe  
Hannequin  
Vice-président : Olivier  
Dubois  
Secrétaire générale : Valérie  
Duval  
Trésorière : Isabelle Théze  
Directeur : Alexis Meunier  
Coordinatrice des actions  
sociales et de lutte contre le  
sida : Stéphanie Warner  
Assistant administratif :  
Guillaume Daniel  
Chargée de communication :  
Michela Frigiolini  
Secrétaire administrative :  
Diana Ramirez  
Responsables de groupes :  
Accueil : Laurent Jourdain  
Cafétéria : Catherine Petit  
Café positif : Jean-René  
Dedieu  
Droits des lesbiennes et des  
gais : Laurence Hubert  
Bibliothèque : Efthimios Kalos  
Vendredi des femmes :  
Nathalie Millet  
Prisons : Joël Brelivet

Directeur de publication :  
Christophe Hannequin  
Rédactrice en chef : Judith Silberfeld  
Correcteur : Franck Antoni  
Maquette : Marina Capelle  
Publicité : Alexis Meunier  
(01 43 57 42 32)  
Impression / photogravure :  
Autographe  
ISSN : 1261-323X  
Prix de vente : 15 F  
Abonnement : 150 F - règlement à  
l'ordre du Centre gai & lesbien.  
Ont participé à ce numéro : Philippe  
Colomb, Marion Danton, Alain  
Deron, Catherine Deschamps,  
Laurence Hubert, Eric Lamien,  
Nathalie Millet, Valérie Tardieu.  
Photo de couverture : Catherine  
Petit  
Dépot légal à parution

L'envoi de documents au journal  
implique l'accord de leurs auteur(e)s  
pour leur libre publication. Toute repro-  
duction, même partielle, est formelle-  
ment interdite et engage les contreve-  
nants à des poursuites judiciaires. Les  
textes n'engagent que leurs auteur(e)s.

**Edito, courrier des lecteurs** p. 4

Vous avez un avis, donnez-le !

**Actualité** p. 5

Lesbia : 15 ans, bon anniversaire ;

Nouveaux statuts du Centre : ce qu'il faut savoir.

**Zoom** p. 10

Carte postale d'Amsterdam.

**Gastronomie** p. 12

L'Île aux tortues.

**DOSSIER** p. 14

Amnesty, MSF : notre combat est le leur.



Photo : DR.

**Entretien** p. 19

Rencontre avec Philippe Mangeot,  
nouveau président d'Act-up Paris.

**Culture** p. 21

Les livres du mois.

Voilà, ça y est, vous tenez entre vos mains la nouvelle formule du 3 Keller, le mensuel du Centre gai & lesbien de Paris. Une présentation plus claire, plus aérée, et un contenu plus militant, plus attentif, avec des valeurs sûres, notamment le dossier, ainsi que de nouvelles rubriques, comme la chronique gastronomique, l'actualité du Centre et une ouverture sur les régions et l'étranger.

Les pages de ce journal vous sont ouvertes, n'hésitez pas à nous rejoindre si vous aimez écrire, photographier, dessiner... Le courrier des lecteurs est aussi là pour accueillir plus ponctuellement vos coups de cœur et vos coups de gueule sur la vie, la communauté, vos envies et évidemment sur ce journal.

JUDITH SILBERFELD

## Courrier des lecteurs

Paris et l'affaire des boîtes homos... Fermées pour des raisons pas toutes très limpides... Et réouvertes à l'heure actuelle, plus tôt que prévu (les vertus du lobbying de tous les homos, mecs et nanas réunis dans un même élan et un même combat).

Mais voilà où le bât blesse et où les lesbiennes se retrouvent, plus que flouées, grugées lamentablement par leur faux frères gais qu'elles ont tant aidés de leur pouvoir de pression, de leur temps, de leur solidarité (les manifestations par exemple où les nanas étaient au moins aussi nombreuses que les mecs). Bref, la petite histoire qui tue, la voilà en clair et net à présent. De lieu homosexuel, il n'y avait quasiment que l'Entracte, réservé aux lesbiennes, boîte de filles, qui n'avait pas

été frappée d'interdit. Il s'est alors produit un événement, plus qu'une bavure à l'encontre des lesbiennes, et qui a d'ailleurs duré jusqu'à la réouverture des lieux fermés.



Nous avons tout simplement assisté, ahuries, et en toute impuissance de pouvoir nous défendre, à la transhumance de la horde des mecs du Scorpion (frappé de la sanction de fermeture), au lieu de l'Entracte (là porte à

côté). Accrochez-vous aux branches, les filles !!! Eh bien, les filles à la porte ! Oui oui, les filles mises à la porte de « leur » boîte. Ou bien leur entrée au compte-

goutte !!! Le patron de l'Entracte l'est aussi du Scorpion. Son sens du business n'ayant d'égal que sa misogynie dévoilée, l'équation n'avait rien de compliquée. Elle se résumait en gros par un « bye bye, les filles, revenez tout de même dépenser vos petits sous ou même des gros dans six mois, si la situation ne se débloque pas avant par nos efforts à tous et toutes conju-

gués ; pour l'instant, vous dégagez massivement ».

Alors nous vous remercions pour eux, les filles, d'avoir été, entre autres, sages en ecstasy. Merci pour les mecs que vous avez tant aidés, d'avoir été fichues à la porte de « votre » boîte. A présent après cette colère, la révolte et la contestation qui s'ensuit, il ne reste qu'un pas pour notre révolution, seul facteur de changement profond et durable. Pour cela, nous en appelons à toutes les habituées, les fans de l'Entracte, les fêtardes de la nuit. Il reste les autres boîtes, celles réouvertes, égales à elles-mêmes, les bars et d'autres lieux sans doute à inventer. Autres lieux de fête qui n'attendent qu'à être investis, pour peu que vous soyez présentes en nombre pour les faire démarquer, fonctionner et durer.

Christiane D.

# Lesbia Magazine a 15 ans



*En quinze ans et 165 numéros, Lesbia Magazine est devenue une part évidente de la vie communautaire.*

chaud au cœur aux quatre coins de la France, et surtout dans les coins. Beaucoup de bénévoles pour tisser ce mensuel, agenda des associations, des portraits (de femmes) et beaucoup de passions.

De ces quinze ans et de ces 165 numéros, il faut retenir la lutte pour les lesbiennes et aussi pour les femmes en général. Au fil des années, *Lesbia Magazine* est allé(e) chercher les protagonistes de la vie culturelle, de l'auteure britannique Jeannette Winterson à la rockeuse Melissa Etheridge.

Il y a eu des hauts et des bas bien sûr, des débats discutables pour bon nombre de lesbiennes, la diabolisation de l'homme par exemple. Mais personne n'a jamais eu raison pendant quinze ans. Le numéro anniversaire est remarquable : le souvenir amusé et fier de toutes ces années s'accompagne de ce goût pour la nouveauté. L'entretien avec Val McDermid est savoureux, comme ce retour sur la victoire de l'équipe de France en Fed Cup. La rubrique santé s'intéresse aux soins par le rire. Eclectique, donc, et gaie, *Lesbia Magazine* a une maturité rayonnante

V.T.

Si on l'appelait une bible, elles verraient sûrement rouge ; si on l'appelait un brûlot, elles seraient peut-être vexées. Nous l'appellerons institution, elles vont rougir, bon compromis.

Elles, ce sont celles qui ont pensé, soutenu, défendu et fait de *Lesbia Magazine* le mensuel lesbien français qui a fêté ses quinze ans dans son numéro de novembre. Aujourd'hui, *Lesbia Magazine* est un groupe à lui tout seul et une part évidente de la vie communautaire. Outre le mensuel, *Lesbia* organise des fêtes et soutient le festival. Quand les lesbiennes se font du cinéma, une petite sœur très fréquentable du Festival de films de femmes de

Créteil (sans le public masculin, jusqu'à quand ?). Le journal a été lancé en novembre 1982 « avec fierté et amusement », écrit Catherine Gonnard, rédactrice en chef depuis sept ans.

## DES NOUVELLES DE LA PLANÈTE LESBIENNE

Toutes les aventures ont leurs détracteurs – elles diraient détractrices – et leurs inconditionnels – elles ajouteraient « les » : il y en a eu, évidemment. Cela n'empêche pas d'avancer. Les fondatrices de *Lesbia Magazine* ont cultivé des liens affectifs avec leurs lectrices. Elles leur ont ouvert leurs colonnes d'informations. Celles-ci, mélangées aux nouvelles de toute la terre, ont donné le sentiment que la planète est aussi lesbienne, ce qui fait

## CENTRE GAI&LESBIEN ▶

**Nouveaux volontaires :** un lundi sur deux à 19h30.

**Lesbiennes :** tous les jours, en particulier le vendredi de 20h à 22h.

**Jeunes gais et lesbiennes :** animé par le MAG le jeudi de 18h à 20h.

**Transexuels :** animé par l'ASB le jeudi de 14h30 à 18h.

**Bisexuels :** un lundi sur deux à 20h.

**Parents et futurs parents gais et lesbiens :** animé par l'APGL le 3<sup>e</sup> mercredi du mois à 20h.

**Juifs homosexuels :** animé par le Beit Haverim le dernier jeudi du mois à 20h.

**Randonneurs et randonneuses :** animé par Rando's le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 18h30 à 20h.

**Gros et leurs amis :** animé par les Gais nounours le 2<sup>e</sup> mardi du mois à 18h30.

**Joueurs ou futurs joueurs d'échecs :** tous les dimanches à 20h.

**Permanences téléphoniques**  
Permanence médicale assurée par l'Association des médecins gais (AMG) le mercredi de 18h à 20h et le samedi de 14h à 16h au 01 48 05 81 71.

Pour les transexuel(le)s, permanences de l'Association du Syndrome de Benjamin (ASB) les jeudis de 14h30 à 18h au 01 43 57 21 25.

**Services sociaux et juridiques**

Permanences conseillers sociaux : sur rendez-vous les lundis et jeudis de 18h à 20h. Permanences juridiques : tous les mardis de 20h à 22h au 01 43 57 46 65 et tous les quinze jours sur rendez-vous (renseignements à l'accueil).

## Café positif

Tous les dimanches de 14h à 19h.

## Week-ends de ressourcement

Pour toute inscription ou information, prenez contact avec l'accueil du Centre au 01 43 57 21 47.

**Sida Info Service, 7j/7, 24h/24** au 0 800 840 800 (appel gratuit).

**Ecoute gaie** au 01 44 93 01 02 (en semaine de 18h à 22h et le samedi de 18h à 20h).

**SOS Homophobie** au 01 48 06 42 21 (du lundi au vendredi de 20h à 22h).

## Drogue : nous réclamons le droit d'en parler

**D**ans le cadre des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi de 1992 (loi anti-terrorisme et anti-drogue 1), un magistrat a pu faire fermer pendant plus d'un mois cinq des plus importants lieux de nuit parisiens. Même si cette décision a été annulée, la question de la consommation de drogues, notamment d'ecstasy, reste posée. Une fois de plus en matière de drogues on a préféré la répression à toute possibilité de réflexion sur ce que signifie la consommation de drogues dans notre société. Aujourd'hui, les drogues restent un sujet dont on ne peut même pas débattre. Au seul discours autorisé, celui sur la dangerosité des produits, nous voulons que puisse répondre un discours contradictoire, afin que s'instaure un libre débat qui seul peut

aboutir à l'établissement d'une réalité objective.

Nous demandons aujourd'hui, maintenant, tout de suite, au gouvernement français et à son ministre de la Justice de créer les conditions d'un libre débat sur la drogue. Pour cela, il suffit que le Garde des Sceaux donne une instruction générale au Parquet de ne pas poursuivre tout fait ou discours pouvant tomber sous le coup de la loi de 1970, qui punit toute incitation à la consommation. Car aujourd'hui le simple fait de se poser des questions sur les drogues est un délit.

Nous réclamons la liberté d'expression sur les drogues et leurs usages. C'est la moindre des choses que de vouloir instaurer un débat démocratique en cette matière là aussi.

**Premières signatures :** Guillaume Dustan, Eric Lamien, Elisabeth Lebovici, Philippe Mangeot, Sonia Abecassis, Flore Accursi, Laetitia Advocat, Thierry Aguetzaz, Olivier Angèle, Franck Antoni, Jean-Pierre Aubert, Philippe Aubert, Bertrand Audouin, Christine Barbaste, Christine Bard, Pamphile Bark, Serge Barto, Patrice Baucray, Sylvie Bedin, Fabrice Belaire, Pierre Bergé, Hervé Bernard, Marc Bernardin, François Bes, François Billard, Charlotte Bodin, Vincent Borel, Christophe Bothorel, Jérôme Bouchez, Marie-Hélène Bourcier, Pascal Bourel, La Bourette, Nicolas Bourriaud, Daniel Bourzeix, Cécile Bousat, Jean-Michel Brisset, Christophe Broqua, Jean-Baptiste Brunet, Alain Burosse, Rémi Calmon, Pierre Canitrot, Natascha Carron, Guillaume Champagnat, Patrick Chanson, Hugues Charbonneau, Jean-Luc Charbonnel, Virginie Chardin, Thierry Charlois, Olivier Charneux, Jean-François Chassagne, Emmanuel Chateau, Caroline Chavénier, Pascal Ciccione, CGL, Pierrick Claudon, Fabrice Clouzeau, Philippe Combre, Anne Coppel, Jean-Baptiste Coursaud, Serge Courtinat, Thierry Couvert Leroy, Tom Craig, Patrick Crémilleux, Maurice G. Dantec, Michel Darbon, Marie Darrieussecq, Daniel Defert, Olivier Degorce, Hervé Delabarre, Yannis Delmas, Alain Deron, Franck Desbordes, Catherine Deschamps, Julien Devemy, Jean-Georges Dhénin, Vincent Dieutre, Darrell Di Fiore, Patrizia Di Fiore, Bernard Dinh, David Di Panno, Daniel Djelidi, Delphine Dollfus, Marc Donnadiou, Thomas Doustaly, Maryse Dricot, Olivier Dubois, David Duboscq, Christophe Duchâtelet, Jean-Xavier Duhart, Olivier Dupeyron, Mathieu Duplay, Alain Dupuch, Olivier Dupuy, Claude Duty, Valérie Duval, Karim Ech-Choyby, Delphine Eliet, Abdallah El-Khoury, Laïla El Masri, Didier Eribon, Vincent Espagne, Hélène Fabre, Catherine Facerias, Pauline Famelart, FASP, Jean-Marie Faucher, Gwen Fauchois, Julien Faure, Pascale Faure, Sophie Faure, François Faurie, Benoît Felix, Pascal Ferrand, Yves Ferrarini, Myriam Feuchot, Hugues Fischer, Elein Fleiss, Eric Fleutelot, Jacky Fougeray, Thierry Fourreau, Laurence de la Fuente, Pascal Garaud, Sabine Garnier, Jean-Paul Gaultier, Joël Gauthier-Toubaud, Alexandre Georgn, Christophe Girard, Olivier Gourdon, Hugues Gouzènes, Tim Greacen, Stéphanie Grégoire, Patrice Grellet, Régis Grman, François Guézo, Anne Guérin, Claude Guyomarch, Alexis Haouadeg, Christophe Hannequin, Hou Hanrou, Sarah de Haro, Serge Hefez, Isabelle Héroult, Léa Heymann, Kim Hou, Joseph-Marie Hulewicz, Pascal Hun, Fabrice Hybert, Didier Jayle, Franck Joucla, Anne Jorry, Jean-Yves Jouannais, Evelyne Jouanno, Nadia Kachtanoff, Jimmy Kempfer, Kim, Florian Kleinfenn, Marell Korzec, Annie Kouyoungian, Philippe Labbey, Charles Labriet, Yannick Lagord, René Lalement, Bernard Lamarche-Vadel, Franck Lancelot, Valérie Lang, Eva Lansun, Anne Laporte, Serge Lartract, Charlotte Laubard, Jean-Marie Lauquin, Bertrand Lebeau, Jean Le Bitoux, Gérard Leblond Valicrove, Anne-Isabelle Le Clainche, Axelle Le Dauphin, Sylvain Legrand, Cécile Le Quéré, René-Paul Leraton, Sophie Lesne, Didier Lestrade, Sylvain Le Stum, Lorraine Le Tac, Claude Levêque, Fabienne Lopez, Davide Luglio, Pierre Luton, Tim Madesclaire, Jérôme Maffre, Nathalie Magnan, Olivier Malgorn, Corinne Marchois, Frédéric Maria, Philippe Marin, Jean-Yves Marquetty, Hugo Marsan, Christophe Martinot, Arnaud Marty-Lavauzelle, Joëlle Matos, Etienne Matter, Henri Maurel, Maxime Maurice, Yves Menager, Pierre Menahem, Eric Merlet, Alexis Meunier, Patrice Meyer, Eric Mezil, Stéphane Michel, Nicole Miquel, Alain Molla, Grégory Morand, Marc Morel, Stéphanie Moisdon-Trembley, Charles Myara, Yves Nacher, Mariko Itachi Nakano, Stéphanie Noël, Stanislas Nordey, Pierre-Emmanuel Nyeberg, Paul Odin, Fabrice Olivet, Paul Otchakovsky-Laurens, Krystof Palatin, Agnès Pareyre, DJ Pascal R., Gilles Pépin, Jean-Charles Perrier, Catherine Petit, Valérie Pietralunga, Arnaud Pliperelle, Julie Pouillon, Pierre-Yves Pouvreau, Lionel Povert, Stéphane Prévost, Jean-Marc Priez, Sylvie Priez, Alain Prochiantz, Denis Psaltopoulos, Sandra Puisegur, Marine Rambach, Sylvie Régnier, Erik Rémès, Nicolas Renard, Jean-Philippe Renouard, Pia Reunala, Fabien Riviere, Didier Robert, Patrick Rognant, Didier Roth-Bettoni, Anne Rousseau, Alain Royer, Isabelle Scharff, René Schéerer, Pascale Schiller, Antoine Schmitt, Josée Schuller, Sex Toy, Judith Silberfeld, Jérôme Solleti, Raphaël Sorin, Manuel Soto, Bruno Spire, Georges Tony Stoll, Eric Szynursky, Marie-Laure Tardy, Philippe Tessier, Isabelle Thézé, Jean-Philippe Tourigny, Isabelle Toutain, Nicolas Trembley, Tristan Varlot, Donatien Veismann, Jean-Luc Verna, Philippe Viale, Patrick Vidal, Guillaume Vincenot, Christophe Vix, Stéphanie Warner, Philippe Zablocki, Olivier Zahm, Adriana Zangara...

**Comité pour le droit d'en parler (CDEP)** 3, rue Keller - 75011 Paris - Fax : 01 48 04 05 92

Nom : ..... Prénom : .....

Profession : ..... Signature : .....

## Une dernière révérence

Mon premier est un Ami  
Mon second est une Lady  
Mon troisième est un Ange  
Mon tout est Olivier dit S.A.S.  
Mais tu nous as quittés le 5 novembre 1997 à l'âge de 25 ans.  
Au début, je t'en voulais d'être parti, comme ça, sans un dernier baiser.  
Mais tu resteras toujours auprès de nous.  
Ta présence est trop forte.  
Tu nous manques déjà.  
Adieu  
Pascalou



Photo : DR

« Bab, ma Mado, t'es triste ? Allez, raconte à ta S.A.S.

- J'ai peur de te perdre, Olivier. J'veux pas qu'tu t'en ailles.

- Oh, j'ai pensé au fait que je pourrais ne pas revenir après... Mais tout se passera bien. J'ai l'habitude. »  
J'ai pas pleuré.

J'ai pleuré chez moi.  
Puis Pascalou est venu.

Pourquoi t'as pas appelé à 3 heures du matin ? Tu m'aurais certainement réveillé : ça aurait pas beaucoup changé.

Juste pour dire que tu parlais.

Lady S.A.S, vous laissez Lady Madonna bien seule.  
Normal : les mythes sont faits pour être détruits.

« Je t'aime, tu sais »  
Mado

## Diana for ever

Un musée entièrement dédié à la mémoire de la princesse Diana ouvrira ses portes cet été dans les écuries d'Althorp Park, le domaine de la famille Spencer. L'inauguration aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet, anniversaire de Diana. Althorp Park restera ouvert jusqu'au 30 août. Le 31 août, premier anniversaire de la mort de la princesse de Galles, sera réservé à la famille.

Pour les années à venir, les dates d'ouverture n'ont pas encore été décidées. Le nombre de visiteurs sera limité, et celles et ceux qui souhaitent faire le voyage devront réserver leurs billets début 98.

Les travaux de transformation seront assurés par la famille. Les bénéfices seront reversés à des œuvres de charité.

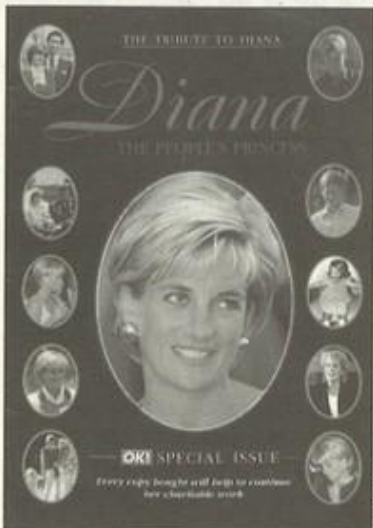


Photo: DR

**D**orénavant, la permanence télé-phonique de SOS Homophobie sera assurée le vendredi soir par une permanence féminine. Celle-ci s'adresse à ceux et à celles qui préfèrent se confier à des femmes. Du lundi au jeudi, des hommes et des femmes se relaient.  
SOS Homophobie :  
01 48 06 42 41.

## Chronique des décennies sida

Cette chronique est à vous, envoyez-nous vos réactions et témoignages.

**N**on, c'est pas un nom de fusée, l'antigénémie P24, c'est un test génial (en tout cas génial pour moi ce jour-là). Prise de risque majeure (je me suis fait mettre sans capote) dans un état "de moindre vigilance" (poppers, alcool, spleen, etc.). Prise de risque exceptionnelle aussi, depuis deux ans, si on ne tient pas compte des pipes non protégées. Affolement. J'en parle à deux personnes, un ami proche (ex-amant) et une copine qui travaille dans une association. Pas à mon mari. Et je décide de consulter un médecin que je sais être gay et bien

informé sur le sujet.

"Si tu étais venu dans les 48h, j'aurais pu te proposer un traitement antirétroviral préventif." A trois jours près, c'est trop tard et de toute façon, ce traitement, je sais pas si je l'aurais pris. Prescription du médecin : un test HIV tout de suite, j'en ai pas fait depuis deux ans, puis une antigénémie dans les dix jours, et enfin un autre test HIV de confirmation deux mois après.

J'attends dix jours, HIV et P24 sont négatifs. Aujourd'hui, trois mois après, je me sens plutôt rassuré, au point d'avoir oublié de faire le test de confirmation. Pas très rationnel, je sais, mais je le ferai un jour ou l'autre.

Pierre

(propos recueillis par Stéphanie Warner)

## le 20, c'est vin chaud !

**L**e 20 décembre, dans le cadre des activités de l'association Planète Keller, qui regroupe les commerçants de la rue Keller et le Centre gai & lesbien, les magasins resteront ouverts jusqu'à minuit et la Cafété' du CGL proposera du vin chaud.

# Statuts : encore du changement !

*Le Centre gai & lesbien a pris l'habitude de changer de statuts tous les ans. Pour qui ? Pourquoi ?*

**L**es statuts sont à une association loi 1901 (à but non lucratif) ce que la Constitution est à la République, c'est-à-dire à la fois l'esprit et les règles. Ils définissent notamment le pourquoi de l'association, les objets, le comment, ou encore l'où et le quand, bref c'est une bible.

**A la création du Centre**, un certain nombre d'individus et surtout un nombre certain d'associations, avec en tête la Lesbian & Gay Pride et Act Up-Paris ont consacré beaucoup d'énergie et d'argent pour faire vivre cette

idée d'un lieu communautaire au service de tous.

**En 1994, les statuts du Centre** représentaient cette plate-forme commune, un comité d'orientation constitué de représentants d'associations élitait en son sein un bureau pour diriger le Centre. Les volontaires étaient formés aux diverses activités mais ils ne faisaient pas partie intégrante des structures (nous avions deux représentants au comité d'orientation).

**1995 : un premier changement** de statuts permet de doubler le nombre de représentants des volontaires, qui viennent alimenter l'effectif du nouveau bureau. J'ai dû, à l'époque, me faire élire

grâce au mandat des « Lesbiennes se déchaînent ». Le comité d'orientation, quant à lui, tourne de plus en plus au comité de surveillance.

**1996, les volontaires étouffent.** Nous sommes 60 à nous battre 364 jours par an pour le Centre, mais le jour de l'assemblée générale, nous sommes ligotés par ces statuts. Tout le monde, y compris les associations, se rend compte que ce système n'est pas viable. Une commission de révision bâche pendant six mois sur une totale refonte des statuts. Résultat, l'ensemble des adhérents est enfin pris en compte, les personnes morales (associations et entreprises) à 45 % et les personnes physiques : volontaires à 45 % ou adhérents simples (vous qui venez au Centre et avez envie de savoir ce qui s'y décide) à 10 %. Exit le comité d'orientation, bonjour au conseil d'administration constitué cette fois de sept représentants personnes morales et de sept volontaires. Le projet proposait respectivement 4 et 8 mais ce sont les associations qui votent...

**1997, après une année** de ce système, on s'est vite rendu à l'évidence : sur les quatorze administrateurs, il ne reste que deux associations. Des divergences politiques bien sûr mais aussi des conflits individuels minent les débats,

le Centre devant être tantôt arbitre, tantôt partie prenante.

Parallèlement, un système de partenariat est mis en place avec les associations qui travaillent réellement au Centre gai & lesbien, comme SOS Homophobie ou Sida Info Service. Ces conventions fonctionnent très bien et le CA décide à nouveau de changer les statuts. En bref : les animateurs du Centre gai & lesbien sont les volontaires, c'est donc à eux seuls que revient le droit et le devoir de gérer et de définir les grandes orientations, les adhérents directs ont toujours leur mot à dire, et tout ceci sous l'œil vigilant des personnes morales adhérentes, souvent partenaires de nos activités.

Mais ces nouveaux statuts ne s'arrêtent pas à l'assemblée générale, ils définissent également les structures internes qui régissent l'ensemble de nos faits et gestes : la Globale des volontaires qui réunit les militants du Centre pour débattre des grands thèmes de notre actualité et la réunion de fonctionnement qui s'écrit en place de façon viable les décisions. Le règlement intérieur, complète les statuts notamment en définissant les droits et les devoirs de chaque volontaire et en précisant les moyens d'intervention de chacun.

**Les statuts du Centre gai & lesbien sont à la disposition de chaque adhérent à l'accueil.**

Nathalie Millet, volontaire du Centre gai & lesbien

**BAR**

## Hôtel Central

33, rue Vieille du Temple  
75004 PARIS

Ouvert 14.00 - 02.00

APÉRO DÉTENTE 18-20H



*The International Gay Rendez-vous in Paris*  
**Tél. 01.48.87.99.33**





## Barbara

Elle chantait Brassens, Prévert, et puis ses propres mots, sa belle voix grave perdue dans son corps longiligne. Elle avait des fans amoureux, les parents et leurs enfants plus enflammés encore. Elle leur chantait Nantes, Göttingen ou l'Aigle Noir, elle leur fredonnait « Ma plus belle histoire d'amour, c'est vous ». Loin du tapage médiatique, elle s'était engagée dans la lutte contre le sida. Barbara est morte dans la nuit du 24 au 25 novembre d'un accident toxico-respiratoire. Elle était âgée de soixante-sept ans.

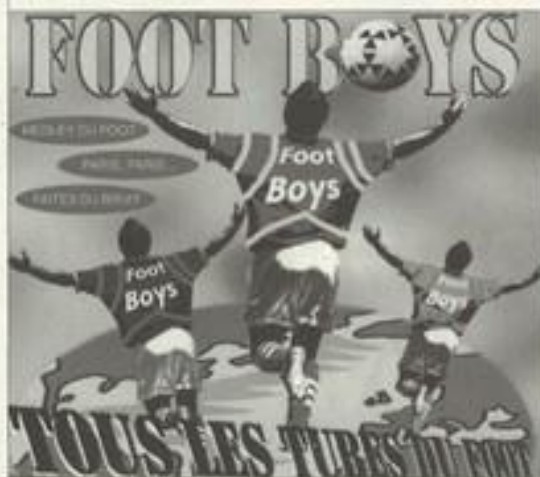
## Gay Games

Sydney accueillera les Gay Games de l'an 2002. Les épreuves auront lieu au mois de septembre dans des sites olympiques et dans des monuments de la ville, dont le fameux Opéra de Sydney. Le nombre de participants devrait être supérieur aux 10 000 attendus aux Jeux Olympiques de Sydney en l'an 2000. Budget : 40 millions de francs. Retombées attendues : 400 millions de francs. Pour soutenir sa candidature, Sydney a reçu près de 300 000 francs du gouvernement australien. En 1982, les premiers Gay Games avaient rassemblé 1 200 participants; il y en avait 12 000 à New York en 1994.

## Je suis Tango Tango

Parsifal organise le 21 décembre, avec les Gais Musettes, un thé dansant au *Tango* pour fêter l'arrivée de l'hiver. *Tango* : 13, rue au Maire, 75003. M° Arts-et-Métiers, de 17 h à 22 h. Entrée : 30 F (sans consommation) ; 25 F adhérents Parsifal et adhérents Gais Musettes.

## Ces gens sont fous



En juin 1998, il va être encore plus difficile que d'habitude d'échapper au foot puisque la Coupe du monde, comme chacun

sait, débarque chez nous. Si vous pensiez avoir encore quelques mois de répit, descendez de votre nuage : voici les « Foot Boys », un CD 5 titres – dont un inoubliable Kit Bruitage – pour danser dès aujourd'hui sur tous les tubes du foot remixés. Foot Boys (Jive Squad).

## Happy Days

Pour ceux qui ont grandi avec Goldorak, Starsky et Hutch, Capitaine Flam et Chapi-Chapo, à ne manquer sous aucun prétexte : *Goût Télé 4*, au Théâtre du Gymnase Marie-Bell. Réservations : 01 42 46 79 79.

## Et c'est reparti !

L'association Alter Ego, organisatrice en juin dernier des premiers Salons littéraires européens de l'Homosexualité, est de retour. Un premier rendez-vous a eu lieu le dimanche 14 décembre à l'auditorium du Centre Daviel autour d'un thème de saison : « Le père ou la mère Noël(le) peuvent-ils être homos ? ». Les réunions hebdomadaires de l'association se tiendront désormais le mardi à 19 h au Centre Daviel, 24, rue Daviel, 75013 Paris. M° Glacière.

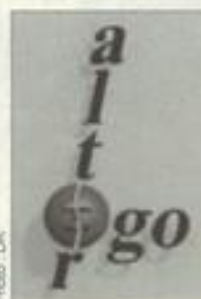


Photo : DK

Association  
des Médecins Gais

Tout ce que  
vous avez  
toujours voulu  
savoir sur la  
santé sans  
jamais avoir  
osé le  
demander !



Nouvelle Édition

Commandez  
GRATUITEMENT  
la brochure en  
envoyant  
vos coordonnées à :

AMG  
BP 433  
75527 Paris Cedex 11



Photos : Mirna Capela

# Amsterdam

C'est le paradis sur l'eau, c'est Amsterdam. L'homosexualité se vit au quotidien avec cette simplicité qui fait rêver. Drapeaux arc-en-ciel aux devantures frappés d'un buste différent si l'établissement a un « sexe », magasins et librairies un peu partout : un symbole – s'il en fallait un de plus – qu'Amsterdam est une ville libre, décrottée de toute hypocrisie (cf. la consommation légale du cannabis).

Le Centre gai et lesbien (COC : Rozenstraat 14) – le plus vieux d'Europe – est une vaste bâtisse de trois étages, théâtre de débats, de fêtes – discothèque intégrée – et donc de convivialité. 3 000 adhérents, 300 volontaires, une part active à la politique de la ville – le maire écoute les homos ! – et même des stages de sensibilisation pour la police.

*Restaurants, librairies, bars et milieu associatif... Amsterdam se dévoile au hasard des canaux. Carte postale.*

Des librairies ? L'une généraliste à tendance filles : Xantippe (Prisengracht 290), l'autre, mixte et plus people : Vrolijk (Paleisstraat 135).

Deux bars notamment : le mixte Vivelavie (Amstelstraat 7), pour le soir, et le Café Saarein (Elandstraat 119) pour le sourire de la serveuse, l'ambiance pub, le parfum du bois et la fine mousse de la bière. Celle-ci, il est vrai, est savoureuse à tous les coins de rue. Pour dîner, le Getto (Warmoesstraat 51), mixte six jours sur sept sauf le mardi, long bar au zinc attirant et salle du fond tamisée, cuisine de bon goût : pâtes arc-en-ciel ou poulet tandoori. Les pastels sont fournis pour crayonner les sets (en papier). Pour informations, le *Queer Agenda*, gratuit bimensuel, indispensable.

V.T.



**Aimez-vous  
comme vous le voulez.  
Avec un préservatif.**

Bien utilisé, avec un gel exclusivement à base d'eau, le préservatif est, entre hommes, la meilleure protection contre le virus du sida (VIH), les hépatites et les maladies sexuellement transmissibles (MST). Pour en parler, Sida Info Service au 0 800 840 800 (24h/24, anonyme, confidentiel et gratuit).

**Protégez-vous du sida. Protégez les autres.**



**l'Assurance Maladie**  
sécurité sociale



CETTE CAMPAGNE DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION EST RÉALISÉE À L'INITIATIVE DU ► **MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ -  
SECRETARIAT D'ÉTAT À LA SANTÉ.**

# L'Île aux tortues

**D**ans leur éternelle quête de sitcoms, les scénaristes américains – laissons les Français à AB Productions – en feraient un de leurs bijoux. Cela se passerait en France avec des héros français – parce que n'allez pas penser que ze accente se supporte plus de deux minutes –, cela s'appellerait *Turtles Island*, NBC aux Etats-Unis et Canal Jimmy en France l'élèveraient au rang de sitcom cultuel.

Cet endroit magique, cette source d'inspiration d'un éventuel scénariste de passage et hyper-hype angoissé parce qu'il doit trouver un sitcom encore mieux que *Friends* et qui est venu noyer son inspiration à Paris, existe. Il s'appelle *L'Île aux tortues* et chaque visite est un épisode de franche rigolade, où les histoires se racontent douces, amères, guimauves, émouvantes, passionnantes, pourvu qu'elles soient belles. Avec autant de qualités, le restaurant est *gay friendly*, tenu par un plus que *gay friendly*, Bernard, qu'il faut avoir vu tricoter des guibolles dans des robes sublimes, ce qui arrive environ une fois l'an (maintenant, il va être obligé de faire un *Scarole Show* every year, 140 francs, repas olé-olé, vin et café compris).

Bernard avait un rêve. Il travaillait chez les autres, depuis juillet 1996 il travaille chez lui. À force de travaux, d'amis et de visites chez IKEA, il a transformé une sandwicherie grunge en un adorable restaurant ourlé de bleu et de jaune, ponctué de tortues. Il collectionne les reproductions de ces adorables petites bêtes à

carapace qui ont tout le temps du monde pour vivre.

Venir chez lui, c'est un petit bonheur. Il faut gravir la rue Mouffetard en venant des Gobelins ou la dégringoler de la place de la Contrescarpe. Le marché bat encore son plein, dans la rue de l'Arbalète il y a *L'Île aux tortues*. Maison fondée en août 1996.

**Et le sitcom dans tout cela?**

Pour les rencontres. Ici se retrouvent la mère et la fille antiquaires (l'élégante boutique du coin de la rue



est à visiter en sortant), les amis, les gens, le cordonnier qui vient faire de la monnaie, les gamins-étudiants de l'école de stylisme du coin, le vendeur de vêtements d'à côté. Les conversations fusent, on ne crie pas, on discute, on partage. Bernard orchestre et rit.

C'est une chose rare, l'accueil fabuleux. Moralité, l'air de rien, les hétéros apprennent les homos (oui, oui, ils mangent aussi) et vice versa.

La cuisine est comme la palette d'émotions qui sort de ce restaurant : magret de canard aux mangues, quenelles de soles sauce mornay, poire au vin et aux épices.

Les classiques sont sympathiques : pavé de bœuf sauce béarnaise, rognons

d'agneau au xérès. Les légumes sont croquants, une belle coquetterie du chef, David. Le gratin dauphinois est moelleux. Menu à 98 francs, formule à 68 francs, croq' et salades de 38 à 50

francs. Le soir, le dîner est plus serein, toujours magique.

Les rumeurs du jour s'apaisent, le bonheur est intact sur l'Île.

Vous pouvez éteindre votre téléviseur et aller au restaurant.

Valérie Tardieu

1, rue de l'Arbalète,  
 75005 Paris.  
 01 43 37 23 27  
 M° Censier-Daubenton.



# Saint Sylvestre

## L'Ange Heurtebize

Restaurant réservé aux femmes

# Nuit Orientale

avec danseuse et percussionniste

Grand buffet et apéritifs  
aux choix (à volonté)

### Menu

- Salade Orientale
- Brochettes Berbères
- Couscous Royal
- Farandole de Desserts
- Café
- Vin (à volonté)
- Une 1/2 bouteille  
de Champagne  
par personne

Sur réservation au 01 42 72 40 10

# 790 F

## De l'amour, du désir, de l'humour

avec la collection :  
Le bonheur est à tout le monde



Embarquez pour une croisière à Tahiti, prenez le départ du grand prix de Diane, suivez le duel impétueux de Mathilde et Frédérique, le bras-de-fer passionné d'Erwan et Pierre, perdez tout au casino et tombez amoureux sur une plage de Bora-Bora...

Je désire commander:

- Cœur contre cœur (roman lesbien)
- Embarquement pour l'amour (roman gai)

l'envoi un chèque de 49F+6,70F de frais de port, soit 55,70F pour un livre, ou 98F+11,50F, soit 109,50F pour deux livres, aux Éditions gaies et lesbiennes, 15, rue d'Estrées, 75007 Paris.

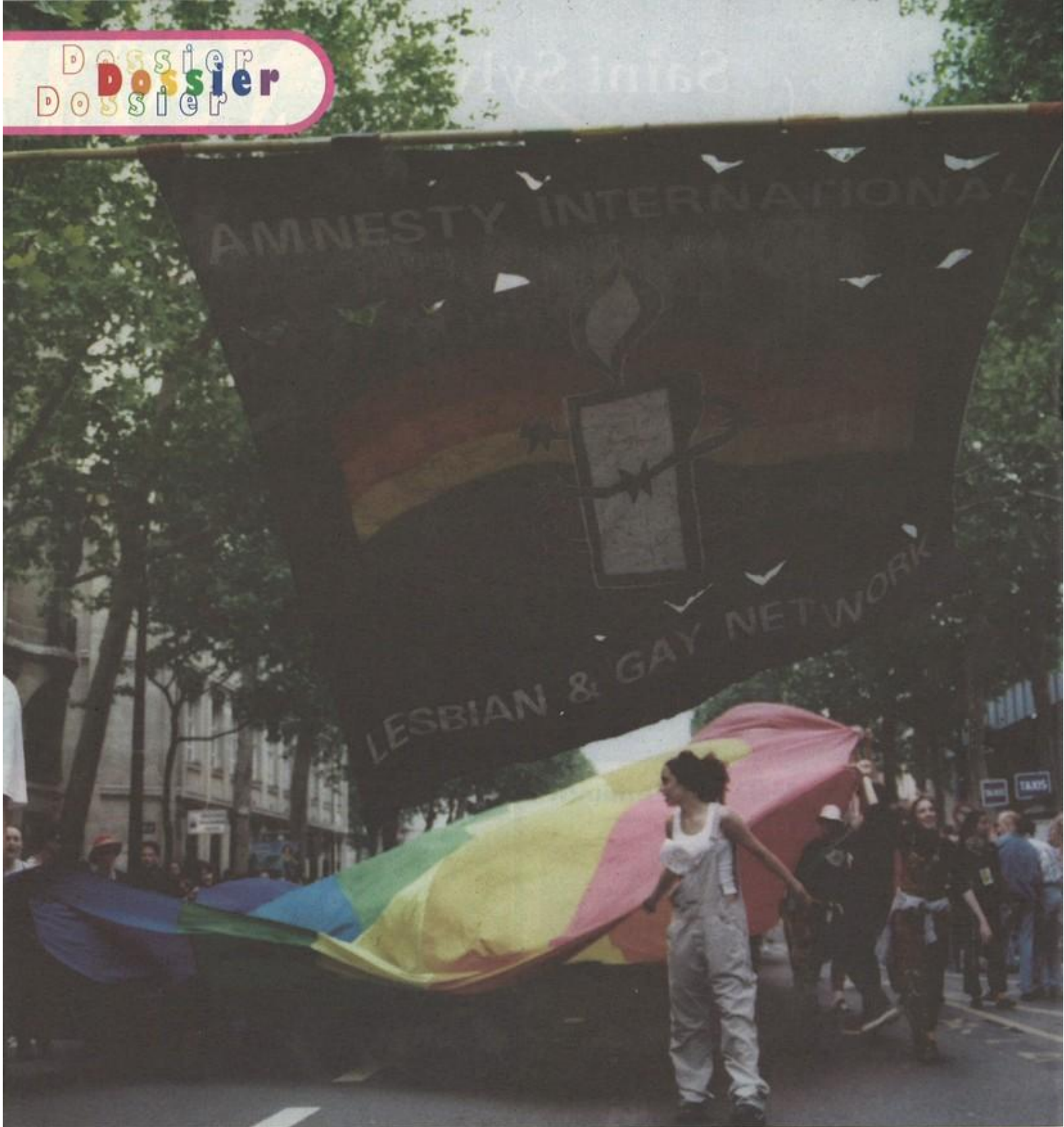
Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Délais rapides !

## CENTRE GAI & LESBIEN ▶

Toute l'équipe  
et les volontaires  
du Centre gai & lesbien  
vous présentent leurs  
meilleurs vœux pour  
**1998**



# « Love is a Basic Right »

Amnesty International



Le Centre gai & lesbien, à travers certains groupes, et notamment Droits des lesbiennes et des gais, défend les droits des homos (p. 16), mais il n'est pas le seul. D'autres associations de défense des droits de l'homme ont fait de ce sujet l'une de leurs préoccupations. Parmi elles, Médecins sans frontières accompagne dans leurs démarches les malades en danger d'expulsion (p. 17).

Par sa présence à l'EuroPride et la publication du rapport « Breaking the silence », la section française d'Amnesty international s'engage également.

Rencontre avec Patrick Benghersallah, responsable du groupe « Homosexualités et droits de l'homme » (ci-dessous).

**P**ourquoi était-il nécessaire de créer un groupe spécifique pour défendre les droits des homosexuels ?

On ne peut pas parler de création d'un groupe spécifique. Notre organisation travaille à la défense de toutes les victimes de violations de leurs droits. Seulement, pour certaines catégories de personnes (juristes, femmes ou autres), ou thèmes (prison, question du transfert d'armes, etc.), des groupes thématiques mènent des actions spécifiques. C'est une question d'efficacité et de multiplication des acteurs en faveur des droits de l'homme.

**Q**uels sont vos rapports avec le reste de la section française ?

Dans son ensemble, la section française a réagi positivement à la création de notre équipe. Sur les 400 groupes français d'Amnesty, une dizaine seulement nous a envoyé des courriers, la plupart pour obtenir des précisions. Il n'y a pas eu de virulence, ni de rejet, de démission ou toute autre polémique au sein de la section. Par contre, il faut être honnête, parmi des membres individuels, quelques-uns ont eu des réactions particulièrement vives. Nous leur avons tous envoyé un courrier en leur rappelant l'objet de notre mouvement : promouvoir et défendre les droits de l'homme, de TOUS les hommes. Certains ont compris, d'autres ont quitté l'association. Cela représente toutefois une infime minorité.

**Q**uels types d'actions entendez-vous mener avec ce groupe ?

C'est le secrétariat international, à Londres où se trouvent les équipes de chercheurs, qui fournit les actions pour tous les réseaux. Notre programme est chargé. Outre la mise en place de notre équipe, la gestion quotidienne, la préparation du bulletin d'informations, deux campagnes se profilent déjà. Une campagne concernant les pays de la CEI et portant sur une loi criminalisant les actes homosexuels entre adultes consentants et, également, la sodomie entre personnes de sexe opposé. Une autre, à partir du 10 décembre 1997, engageant toutes les sections d'Amnesty international, autour du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le mouvement va mettre en lumière les cas de 30 défenseurs des droits de l'homme en danger, parmi lesquels deux concernent des

homosexuels. Il s'agit de Tsitsi, qui appartient à l'association du GALZ au Zimbabwe, et de deux militants homosexuels brésiliens qui mènent une enquête sur les assassinats de gais et de travestis, commis par des membres de la police. Tous trois sont menacés et nous craignons pour leur sécurité. Pendant une année, nous allons donc mener ces deux campagnes de front, et appeler les lesbiennes et les gais à y participer activement. L'action de base et à la portée de chacun sera des cartes préimprimées à signer et envoyer aux autorités concernées. Nous comptons énormément sur le soutien et la participation des associations homosexuelles pour répercuter nos informations et nos actions. Plus il y a de personnes qui répondent à nos appels et plus nos actions ont une chance d'aboutir positivement. Pour le moment, nous renforçons nos contacts avec les associations nationales, et plus tard ce sera au niveau international.

Propos recueillis par Philippe COLOMB

## A.I. = D.H.

Amnesty international (A.I.) est une organisation de défense des droits de l'homme (D.H.) : indépendante, elle refuse tout financement par les États ou les organismes publics. A.I. a développé des modes d'action originaux qui font sa force et sa spécificité. Elle mène tout d'abord un travail d'enquête sur les violations des droits fondamentaux. Ce travail donne lieu à des rapports qui, de par leur qualité et leur rigueur, font référence. Les informations collectées et centralisées à Londres, siège de l'organisation, sont également diffusées aux différents groupes qui constituent la structure militante d'Amnesty. Chaque groupe « adopte » un certain nombre de victimes de violation des droits de l'homme, suit leur dossier, leur écrit, et tente de leur faire recouvrer leurs droits. C'est généralement par le harcèlement épistolaire que ces groupes agissent. Parallèlement au travail des groupes, l'organisation rend régulièrement publics des appels mondiaux en faveur de victimes particulièrement représentatives de violations des droits fondamentaux.

# Le Centre gai et lesbien et les droits de l'homme

La Déclaration des droits de l'homme de 1789, à laquelle fait référence le préambule de notre Constitution, énonce que « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en droit* ».

Vu depuis notre petit bout de lorgnette de lesbiennes ou de gais, cette affirmation prend des allures de tartufferie étatique. Comment évoquer l'égalité des droits devant l'expulsion d'un homosexuel à la mort de son compagnon, seul titulaire du bail ? Comment parler de ce beau principe à la lesbienne salariée d'un grand groupe d'assurance, qui sait que son emploi ne tient qu'à son silence, ou pire à des mensonges sur sa vie privée ? Et caetera. La liste des discriminations est longue, trop longue.

Le centre gai et lesbien accueille quasi quotidiennement des homosexuel(le)s victimes de discriminations expresses ou sournoises. Pour répondre à ces demandes d'aide et d'assistance, le centre a développé des moyens identitaires, sous forme d'actions de proximité. Il ne s'agit pas simplement de rechercher une éventuelle solution juridique, mais il faut aussi prendre en compte une détresse morale ou sociale. Le plus souvent, les discriminations spécifiques qui frappent les homosexuel(le)s mettent en exergue la difficulté de vivre dans un monde dont les conventions ne sont pas à nos exactes mesures.

Deux assistants sociaux assurent des entretiens toutes les semaines au Centre (les lundis et jeudis de 18 h à 20 h sur rendez-vous pris à l'accueil). Des juristes professionnels (avocats, inspecteur du travail...), tiennent à la disposition du public une permanence juridique, téléphonique ou sur rendez-vous, tous les jeudis à 20 heures.

Si ces actions de proximité sont nécessaires et répondent à un besoin, leur efficacité se heurte à des lois iniques. Pour arrêter de « bricoler » des montages juridiques compliqués, il faut changer la loi plutôt que la contourner. Fort de son expérience, le Centre et le groupe Droits des lesbiennes et des gais mènent des actions de revendication auprès du Parlement ou des ministères. Ainsi le Centre réclame l'ouverture du mariage aux couples homosexuels.



Pour radicale que puisse apparaître cette position par rapport au projet de CUCS, elle permettrait de résoudre de nombreuses discriminations et répondrait à l'exigence d'égalité de tous les citoyens devant la loi.

Par ailleurs, le Centre gai et lesbien apporte son soutien à la défense des étrangers sans papiers sur le sol français. Une action commune avec l'association Droits Devant a permis de parrainer des sans-papiers homosexuels, pour les aider à effectuer les démarches de régularisation auprès des administrations.

La vocation du Centre ne s'arrête pas à la nationalité des personnes dont les droits sont bafoués. L'article 2 des statuts du Centre (cf. encadré) définit clairement ses missions et son ambition. Tant que les homosexuel(le)s ne seront pas les égaux en droit des Hommes

avec un grand « H » de la Déclaration de 1789, l'objectif du Centre sera de défendre la place et les droits des gais et des lesbiennes dans une société qui ne sait que trop leur imposer des obligations.

Laurence Hubert, responsable du groupe Droits des lesbiennes et des gais

## Article 2 des statuts du CGL :

Le Centre a pour objet :

[...]

- la lutte contre toute exclusion ou discrimination sociale, professionnelle, ou de toute autre nature, fondée sur l'orientation, l'identité, les mœurs ou les pratiques sexuelles ;
- l'exercice d'une solidarité envers toutes celles et tous ceux victimes de telles discriminations ;
- la lutte sous toutes ses formes légales, pour l'accès à l'égalité des droits personnels et sociaux des gais, des lesbiennes, des transsexuel(le)s et des bissexuel(le)s.



# MSF défend le droit aux soins pour tous

*Emeric Languérand est coordinateur de la cellule sociale et juridique de Médecins sans frontières, mise en place en février 1997 afin de permettre aux personnes d'avoir accès à une information sur leurs droits par le biais d'entretiens individuels, gratuits et sans rendez-vous.*

**En tant qu'organisation médicale, recevez-vous davantage de malades que d'autres associations ?** Nous le constatons dans les quelques données que nous commençons à

Chaque situation médicale est particulière. Le critère administratif de régularisation : la personne doit être malade, suivre un traitement dont l'interruption aurait des consé-

quences graves pour sa situation, et être dans l'impossibilité d'en bénéficier dans son pays d'origine.

Dans le projet de loi, la formulation est différente : il y aura attribution d'une carte de séjour pour les personnes qui sont suivies médicalement, et pour qui l'interruption du suivi aurait des conséquences d'une exceptionnelle gravité. On sort de l'aspect traitement / pas

avoir sur la procédure de régularisation : 40 % des personnes régularisables, qui sont venues nous voir, sont des parents d'enfants nés en France, 15 % des conjoints de personnes en situation régulière et 21 % des personnes malades.

**Que prévoit la circulaire du 24 juin 1997 pour les malades du sida ?**

traitement. Pour les personnes qui souhaitent faire une démarche de régularisation en tant que malades, nous vérifions qu'il n'y a pas d'autres possibilités. Je crois qu'il est important d'éviter de lier la maladie à un titre de séjour.

S'il n'y a pas d'autres possibilités, nous entreprenons la démarche avec l'appui d'un médecin de MSF qui



Photo : Marion Danton

Le Centre gai et lesbien et Sida Info Service organisent, avec le soutien d'Ex Aequo et Radio FG, une série de débats publics concernant directement les problèmes que rencontrent les homosexuels face au sida.

Premier débat le jeudi 18 décembre au CGL 3, rue Keller Paris 11<sup>ème</sup>, à partir de 20 h.

**Thème :** Les lieux de consommation sexuelle sont-ils des lieux de sexualités à risques ?

Avec la participation du SNEG, de Aides Paris Ile-de-France, Act Up-Paris, et le GREH (Groupe de Recherches et d'Etudes sur l'homosexualité et les homosocialités).

Rejoignez les groupes de paroles du Centre gai et lesbien !

Animés par des praticiens de l'Association des Médecins Gais, deux groupes de paroles ouverts sont proposés chaque semaine au CGL :

- un groupe pour séropositifs, tous les mardis à 20h15
- un groupe mixte sur la connaissance de soi et de l'autre à travers la sexualité, tous les mercredis à 20h15 (dès janvier 98)

Renseignements et inscriptions au 01 43 57 21 47 (10 participants par groupe au maximum)

**Le KiOsque**

*"Deux vitrines contre le sida"*

INFORMATION SIDA TOXICOMANIE

TÉL : 01 44 78 00 00

6, rue Dante 75005 Paris  
Du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et 13h30 à 19h  
Le samedi de 14h à 19h

36, rue Geoffroy l'Asnier  
75004 Paris  
Du mardi au vendredi de 10h à 19h  
Le samedi de 14h à 19h

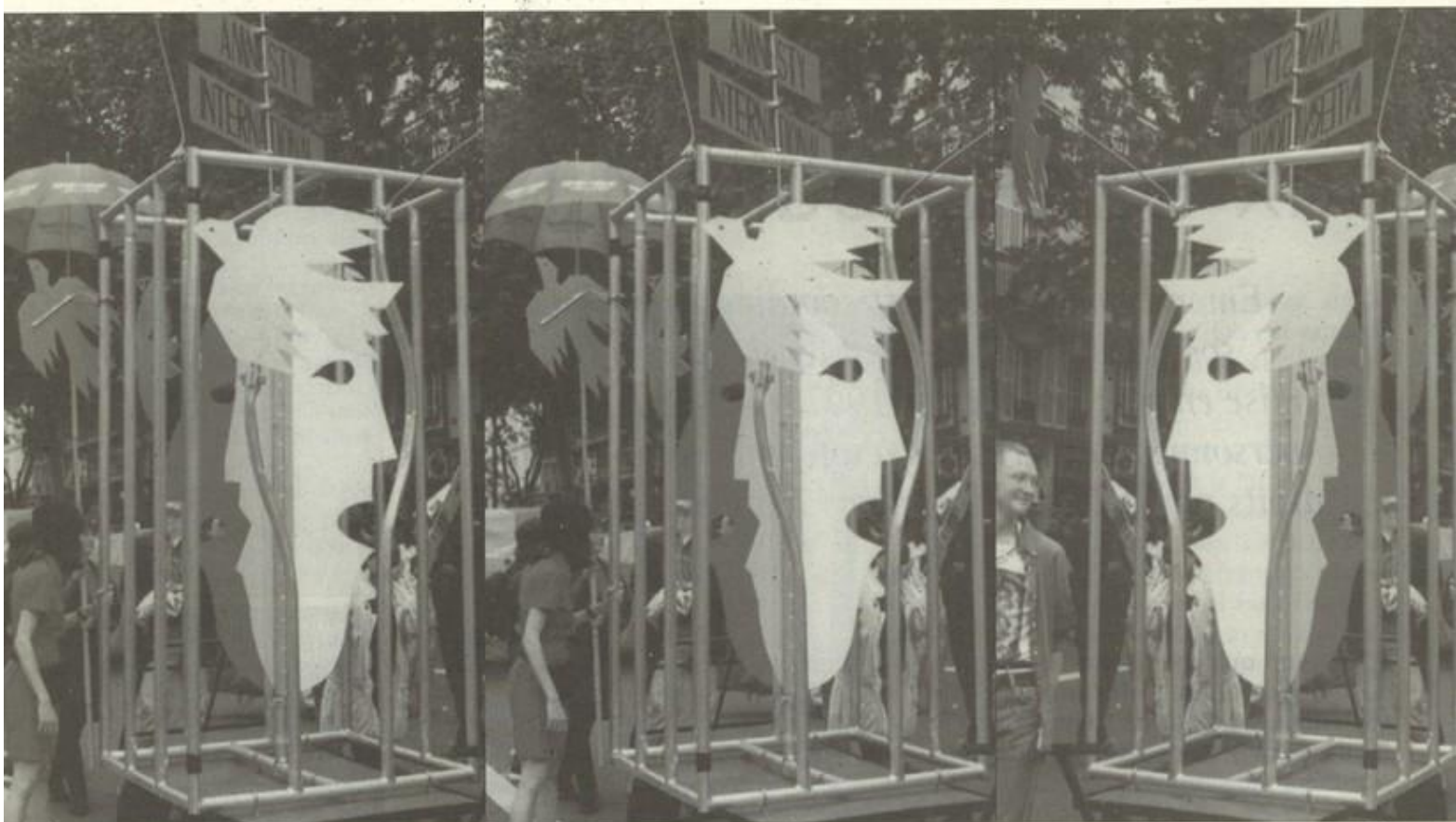


Photo : DR

reçoit la personne en consultation. Ensuite, la procédure est normalement relativement simple : le dossier médical de la personne est vu par un médecin inspecteur DDASS, qui rend un avis à la préfecture.

### Quelle est l'originalité de Médecins sans frontières ?

Nous essayons d'accompagner les personnes, en étant à leurs côtés, qu'elles soient elles-mêmes actrices de leurs droits. Nous n'entreprenons aucune démarche sans que la personne soit d'accord. Nous avons la possibilité de présenter des dossiers médicaux qui sont envoyés directement aux médecins inspecteurs DDASS. Par le biais de nos programmes dans le monde, nous sommes informés aussi des possibilités ou non de prise en charge dans certains pays.

Notre travail, c'est de protéger les personnes, et donc de les informer sur leurs droits. Nous avons prévenu celles qui ne répondaient pas aux conditions et aux critères fixés par la circulaire que faire une démarche entraînerait une invitation à quitter le territoire puisqu'elles communiqueraient un certain nombre d'informations aux préfectures. Nous n'avons présenté aucun dossier ne répondant pas aux critères de régularisation, parce qu'on n'est pas là pour envoyer les personnes dans des préfectures où elles risquent de se faire arrêter.

*Propos recueillis par Marion Danton*

**MSF : 23, passage Dubail, 75010 Paris**

### Aperçu du projet de loi

Le projet de loi de modification des lois Pasqua et Debré, et donc de l'ordonnance du 2 novembre 1945, prévoit notamment trois nouveaux articles, trois ouvertures éventuelles :

- la délivrance d'une carte portant la mention « vie personnelle et familiale » s'il existe des « liens familiaux tels que le refus d'autoriser le séjour porterait une atteinte disproportionnée au regard des motifs du refus », conformément à l'art. 8 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales selon lequel « toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale » ;
- pas de poursuite pour aide au séjour contre les personnes qui vivent notoirement en situation maritale avec un étranger ;
- l'asile territorial (titre de séjour d'un an) « accordé à un étranger qui est exposé en cas de refus d'admission à des traitements humiliants et dégradants ou à des risques majeurs pour sa sûreté personnelle ».

## Act Up était aux côtés des sans-papiers de Saint-Bernard. La lutte continue... Philippe Mangeot, son nouveau président, explique pourquoi

**E**n quoi votre engagement auprès des sans-papiers est-il compatible avec l'activisme sida ?

Que je sache, Act Up reste très profondément une association de lutte contre le sida. En ce qui nous concerne, le sida est entièrement du côté du politique, parce que nous avons toujours considéré que le sida était traversé par le politique. Il me semble donc que parler de santé publique, c'est définir le champ politique de la santé. Il n'y a pas, en matière de santé publique, à considérer le sida en dehors du politique... Sur ce point, Act Up a toujours eu, sur les questions liées au sida, un diagnos-

d'Act Up. Le combat des sans-papiers s'inspire, d'ailleurs, très largement d'Act-up. Je trouve assez émouvant d'entendre Ababacar Diop, le porte-parole des sans-papiers de Saint-Bernard, dire qu'Act Up a été un modèle parce que nous sommes des gens qui décidons de faire de la politique à la première personne.

**Quelle est, aujourd'hui, la situation des sans-papiers ?**

Prenez, par exemple, les centres de rétention. Il y a, ce que nous appelons, « les grandes surfaces » de la rétention comme celui de Vincennes ou celui des dépôts de Paris. C'est d'ailleurs après le scandale des dépôts de

qu'elles n'ont pas de toilettes, pas de douches, et qu'elles vont se doucher dans les toilettes des flics... C'est de cette façon qu'on expulse les gens aujourd'hui ! Dans ces centres de rétention, l'hygiène n'est donc pas respectée. De plus, les personnes qui s'y trouvent ne peuvent pas consulter de médecins, parce que les flics ne sont pas formés à la rétention et qu'ils accueillent les sans-papiers qui arrivent dans leur commissariat comme s'ils étaient en garde à vue. Or, parmi ces gens, il y a des malades et des toxicos ! Ce « petit commerce » de la rétention est totalement incompatible avec la définition même de la rétention adminis-

trative puisque, théoriquement, l'administration définit la rétention selon des conditions d'hôtellerie. Ce sont des arrêtés préfectoraux qui le disent... Alors, que nous demande l'administration pour éviter les expulsions ? Eh bien, il faut constituer des dossiers qui prouvent que dans les pays où les gens

Quand Ababacar Diop explique que « ce n'est pas parce qu'on est sans papiers qu'on n'est pas pédé », il est profondément *queer*.

tic minoritariste. Nous avons toujours considéré que le sida s'était d'abord attaqué aux minorités fragilisées socialement. Nous n'avons pas créé l'action pour le droit des malades étrangers en France avec Médecins du monde pour rien ! Nous ne nous sommes pas alliés, trois ans après la création d'Act Up, avec le Comité national contre la double-peine pour rien ! Donc, nos liens avec les sans-papiers tiennent à l'histoire même

Paris que l'Etat s'est décidé à les rendre plus présentables... Et puis, il y a « le petit commerce » de la rétention. Et là, c'est n'importe quelle cave de n'importe quel commissariat. Par exemple, il y a le centre de rétention de Chessy, qui se trouve au commissariat de Chessy, en Seine-et-Marne. C'est un centre de rétention pour les femmes en attente d'être expulsées ou en attente d'être envoyées dans « une grande surface ». Il faut savoir

vont être expulsés, ils ne pourront pas être soignés. Ces dossiers sont, en général, impossibles à constituer parce que l'administration les juge non recevables. Nous sommes donc, aujourd'hui, dans une situation inextricable en la matière...

**Quel est le programme d'Act Up en matière de lutte auprès des sans-papiers ?**

La question des sans-papiers s'est posée de façon plus

urgente encore que par le passé avec l'arrivée des trithérapies. Brusquement, il y a eu une accélération vers un sida à deux vitesses. Ceux qui ont un accès aux traitements, et ceux qui ne l'ont pas en raison d'une loi qui les précarise. D'où la nécessité de changer la loi. C'est la raison pour laquelle nous jugeons que le

dû nous adapter à un nouveau contexte thérapeutique. L'apparition des « cocktails thérapeutiques », et en particulier des antiprotéases, a eu des incidences très importantes sur les choix politiques de l'association. Il faut savoir que les combinaisons médicamenteuses, de plus en plus complexes, sont l'occasion

d'espérer. Il y a, certes, beaucoup moins de morts que les années précédentes, mais pour combien de temps ? Nul ne le sait. C'est la raison pour laquelle nous entendons maintenir la pression et rester mobilisés.

**Act Up est-elle queer ?**  
A la question de savoir ce



Photo: Thomas Craig

projet de loi Chevènement est une catastrophe, car il augmente la durée de rétention à 14 jours et n'abolit pas la double-peine. Ce projet de loi ne contredit en rien les lois Debré ! Nous avons donc, en accord avec d'autres associations, en particulier le GISTI, participé à la rédaction d'un texte collectif, sous la forme d'une lettre ouverte adressée à Lionel Jospin. Nous y exigeons l'égalité de traitements entre Français et étrangers, et un débat sur l'ouverture des frontières. Et ce, pour une véritable régularisation des sans-papiers de manière à aboutir, enfin, à un digne projet de loi ! En tout cas, nous pensons que le minimum est une révision du projet de loi Chevènement dans le sens que propose la Commission consultative des droits de l'homme.

**L'avènement des trithérapies a-t-il impliqué des changements dans l'activisme sida ?**

Act Up s'est profondément modifié puisque nous avons

pour le pouvoir médical d'affermir son autorité sur la personne touchée. Donc, nous avons une responsabilité politique à informer tous les malades, pour qu'ils participent à la décision thérapeutique concernant leur propre santé.

C'est la raison pour laquelle nous publions une revue bimestrielle, *Protocoles*, et nous avons procédé à la mise en place d'un numéro d'appel - 01 49 29 04 04 - qui donnent à chacun l'accès à toutes les informations en matière de traitements. Le développement de ces outils nous a paru indispensable, vu la complexité croissante des traitements, et l'apparition, de plus en plus importante, de résistances face aux traitements déjà disponibles...

Personne ne nie que 8 000 personnes seront, l'an prochain, en situation d'impasse thérapeutique, même si, objectivement, il y a des raisons

que nous faisons politiquement avec le *queer*; il y a, sans doute, des moments où, stratégiquement, il vaut mieux jouer la carte identitaire, et d'autres où il est préférable de jouer la carte de la déconstruction. Je prends l'exemple de la

**Maintenir la pression, rester mobilisés**

prévention où au début de l'épidémie la meilleure stratégie était sans doute celle de l'identitaire, et nous devons absolument avoir une réponse communautaire soudée par l'identité.

Peut-être qu'aujourd'hui, le *queer* est plus opératoire en matière de prévention... Je pense aussi que le *queer* permet d'ouvrir, de casser le caractère monolithique de la notion de communauté et de connecter ensemble des minorités. Quand Ababacar Diop explique que « *ce n'est pas parce qu'on est sans papiers qu'on n'est pas pédé* », il est profondément *queer*.

Propos recueillis par la Tête brûlée

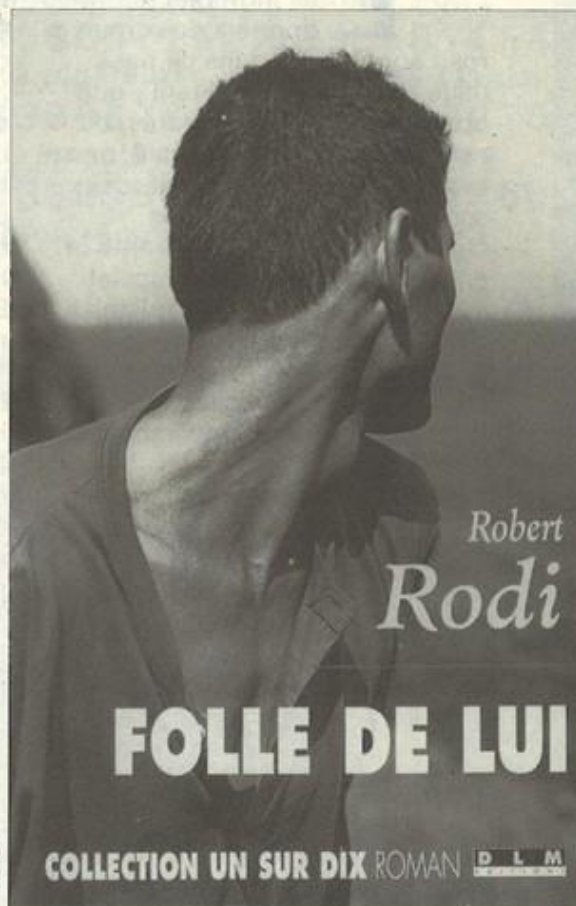
## Dix pour cent

**C**rée il y a quelques mois par DLM, éditeur, notamment, du *Guide du Téléfan* (dernières livraisons : *Friends et Lois et Clark*), la collection Un sur dix est consacrée au domaine gai (et lesbien ?). Un sur dix refuse l'idée d'une littérature gaie à part entière, mais insiste sur la nécessité de permettre à ces 10 % de la population que l'on considère homosexuels de s'exprimer. Après deux romans – *Zero MacNoo* de Peter McGehee, *C'est toujours moins grave qu'une jambe cassée* d'Emmanuel Ménard – et un essai – *La Culture du Désir* de Frank Browning –, sortis avant l'été, la collection mûrit et s'enrichit avec la publication de *Folle de lui*. Si votre meilleure amie tente désespérément de vous ramener sur le droit chemin, c'est le moment de lui offrir pour Noël ce premier roman de

l'auteur à être traduit en français. Robert Rodi, légèrement misogyne mais terriblement tendre, décrit avec cynisme et humour une histoire d'amour et d'obsession un peu spéciale. L'histoire de Natalie, amoureuse du charmant Peter dont elle s'acharne à faire fuir les amants. Lorsque Peter rencontre Lloyd, l'opposé des garçons frivoles dont il s'entiche habituellement, Natalie ne se méfie pas. Quand il se met à citer Lloyd et à réfléchir aux droits fondamentaux des citoyens américains, elle s'inquiète sérieusement et multiplie ruses, mensonges et pièges, auxquels Lloyd tentera de survivre. *Folle de lui* aura-t-il en France le même succès qu'aux Etats-Unis, où il a été sept fois réédité ?

J. Si.

*Folle de lui* (Fag Hag), Robert Rodi, Un sur dix, DLM. 224 p., 120 F.



## L'art du passeur

**L**es gais et les lesbiennes n'ont pas d'autre histoire que celle qu'ils se créent patiemment, avidement parfois. L'histoire de leur famille, comme l'Histoire enseignée dans leurs livres scolaires, n'est pas la leur, du moins est-elle tronquée de l'essentiel, de la révélation d'une appartenance à une culture commune. C'est pourquoi les chemins qui mènent à d'autres univers que celui qui nous est donné au départ, pour peu qu'on ait les moyens et la force de les parcourir, gardent pour nous tant d'importance. Charles-Arthur Boyer, dans un beau récit, *Celui qui est encore au monde*, rend hommage à ceux qui l'ont guidé sur ces chemins, à ces passeurs qui lui ont appris à vivre selon ses goûts et appétits, à celui

surtout qui non seulement lui a fait découvrir « le pouvoir magique de la photographie », mais plus encore l'a accompagné, fût-ce à son insu, dans son aspiration à « une nouvelle vie dans le monde ».

Il importe finalement peu que l'auteur évoqué dans ces pages, celui par qui se fait l'apprentissage du désir de jouissance, soit trop connu pour ne pas être à coup sûr reconnaissable. Si derrière l'auteur se profile la figure singulière de l'écrivain Hervé Guibert, c'est, avant tout, les aléas et les plaisirs d'un cheminement que Charles-Arthur Boyer réussit si bien à nous faire partager.

La sincérité, la crudité souvent, de ce récit d'initiation nous amènent à prolonger cet itinéraire de nos propres questionnements : quelles

sont nos références ? N'avons-nous pas nous aussi un devoir de transmission envers ceux et celles à la recherche de repères ? N'avons-nous pas également un devoir de mémoire, comme s'en acquitte ici le narrateur, à l'égard de ceux qui lui ont fait découvrir l'espérance et la beauté, et que le sida a défait ? En cela, Celui qui est encore au monde participe pleinement de cette nécessité généreuse : ne pas garder « la parole transmise » pour soi, mais savoir, par le bonheur et la justesse de l'écriture, en être aussi le passeur.

Eric Lamien

*Celui qui est encore au monde* (La parole transmise), Charles-Arthur Boyer, photographies de Bernard Plossu, Tarabuste éditeur (rue du Fort, 36170 Saint-Benoît-du-Sault), 70 F

## Cœur contre cœur

**L**es ingrédients traditionnels du roman rose sont réunis dans ce pastiche humoristico-militant : une bonne dose de mondanités, de richesses et de « beautés », une touche d'évanouissement, deux scènes de mains entre les cuisses, une pincée de drame et, enfin, l'éternel décalage social entre les deux « protagonistes » d'un amour plus-fort-que-tout-mais-compliqué. Tous les poncifs du genre se télescopent en un cocktail plutôt convaincant et drôle.

...Sauf que les deux protagonistes sont des femmes, une lesbienne et une bisexuelle, et qu'elles s'aiment en dépit des

indispensables embûches et douches froides. ...Sauf, aussi, que dérision et distance, chevaleresques et héroïques, s'attaquent aux éternels clichés des tristes Harlequins.

Et puis – identification quand tu nous guettes –, je l'avoue, je m'y suis laissée prendre. Et alors que les sempiternels romans roses hétéros m'étaient toujours tombés des mains, j'ai lu celui-ci, d'un autre genre, d'une traite. Même si parfois, entre humour et préjugés bafoués, je ne savais pas trop comment interpréter la



bisexualité de la belle Frédérique. Longue vie, vraiment, à cette nouvelle maison d'édition exprès pour nous. Et chapeau bas à Anne et Marine pour avoir su manier les mots en des

figures de style drôles et verdoyantes.

Catherine Deschamps

*Cœur contre cœur, Singe Anne et Ange Marine. Éditions gaies et lesbiennes ; collection Le Bonheur est à tout le monde 132 p., 49 F. Disponible au CGL, à la librairie Les Mots à la bouche et sur commande.*

## Muriel fait du cinéma



**A**près avoir été diffusé sur Arte, le film de Philippe Faucon, « Muriel fait le désespoir de ses parents », avec Catherine Klein, Dominique Perrier et Marie Rivière, sort enfin en salle. Un film sur la découverte de l'homosexualité, l'adolescence, le coming-out et, un peu, sur les parents.

## Who's Who gai

**P**our Rimbaud, Verlaine, Gide, Cocteau, Genet, Foucault, ça a fini par se savoir : ils « en » étaient. Mais Roger Martin du Gard, Rudyard Kipling, Maurice Ravel, Gustave Flaubert, ou encore, en vrac, Mao Zedong, Buffalo Bill, Luis Mariano, Jean Le Poulain : « ça » se sait moins. C'est peut-être l'utilité du *Dictionnaire des homosexuels et bisexuels célèbres* que de tester ses connaissances au petit jeu du « Devine qui fait partie de la famille. » Mais là résident également son ambiguïté et ses limites : les présentations sommaires des personnages évoqués ne permettent guère d'aller au-delà de cette première curiosité.

Les éventuelles relations entre l'œuvre ou l'action des intéressés et leur orientation sexuelle sont trop rarement développées. De plus, cet exercice d'étiquetage intensif ne laisse pas suffisamment place aux nuances qu'ont pu connaître les amours entre hommes au fil des temps.

Il est vrai qu'un dictionnaire se doit d'être synthétique, et que le but poursuivi est d'établir une liste imposante plutôt que de s'attarder sur un nom ou un contexte historique. Le soin est donc laissé au lecteur de mener ses propres

investigations s'il veut en savoir davantage.

On passera ici sur des « entrées » sujettes à caution (Delacroix ou Gauguin, par exemple), tant l'objectif qui sous-tend l'ouvrage est louable : c'est probablement le livre que rêve de lire tout adolescent inquiet de sa sexualité et en recherche de références moins calamiteuses que les parodies de « l'efféminé » qui sévissent encore sur nos petits écrans. En cela, le *Dictionnaire* est une œuvre salutaire. A une réserve près : pour y figurer, il faut être mort (à une seule exception, Roger Peyrefitte...).

On connaît les obstacles à établir une liste plus contemporaine ; la sortie du placard est encore un exercice peu prisé des célébrités d'aujourd'hui. Mais (et toujours en vrac) Elton John, Dominique Fernandez, Edmund White, kd lang (non, les lesbiennes devront de toute façon attendre leur tour...), Pierre et Gilles, John Waters et tant d'autres, font partie de « notre » histoire, dont il est important de comprendre qu'elle se conjugue également au présent.

Eric Lamien

*Homosexuels et bisexuels célèbres, le Dictionnaire, Michel Larivière, Editions Deletraz, 149 F.*

# OSEZ LES RÉSEAUX GAYS LES PLUS FRÉQUENTÉS!

08 36 68 66 68 réseau n°1 gays code 2021	08 36 65 70 30 annonces n°1	08 36 68 80 81 réseau travesti code 2021	08 36 68 88 18 ligne gays code 2021	08 36 65 38 38 le réseau mecs
08 36 68 39 39 réseau hommes	08 36 65 30 30 travestis	08 36 68 30 30 réseau bi	08 36 65 39 39 annonces gays	08 36 68 88 38 ligne travs. code 2021
08 36 65 68 36 trav./drag queens	08 36 65 71 50 vrais hommes	08 36 65 71 51 hommes mûrs	08 36 65 71 52 à plusieurs	08 36 65 71 53 annonces blacks
08 36 65 71 54 annonces beurs	08 36 65 71 55 asiatiques	08 36 65 71 56 cuirs et motards	08 36 65 71 57 musclés	08 36 65 70 70 mecs mecs
08 36 65 71 59 annonces jeunes	08 36 65 71 60 domination	08 36 65 30 50 mecs mariés	08 36 65 56 78 infos réseaux	08 36 65 72 60 éducation anglaise
08 36 65 73 70 TTBM	08 36 65 73 10 uniformes			08 36 65 73 90 débutants
08 36 65 73 50 pompiers	08 36 65 65 34 réseau gays			08 36 65 73 80 échangistes bi
08 36 65 74 06 exhib/voyeurs	08 36 65 72 80 talons aiguilles			08 36 69 60 50 boîtes aux lettres



**ET LE PLUS CÉLÈBRE DES  
RÉSEAUX GAYS**

**08 36 68 66 68**

**CODE 2021**

083665 : 3,71 F/l'appel - 083668 et 083669 : 2,23 F/min.  
-3615 : 1,29 F/min. Télé Média Systèmes  
Ces services sont réservés à des adultes de plus de  
18 ans qui s'engagent à ne pas en divulguer  
l'existence à des mineurs

**3615  
ALLOGAY**  
Le 1<sup>er</sup> minitel gay  
qui parle !

N°1 en France des  
messageries téléphoniques

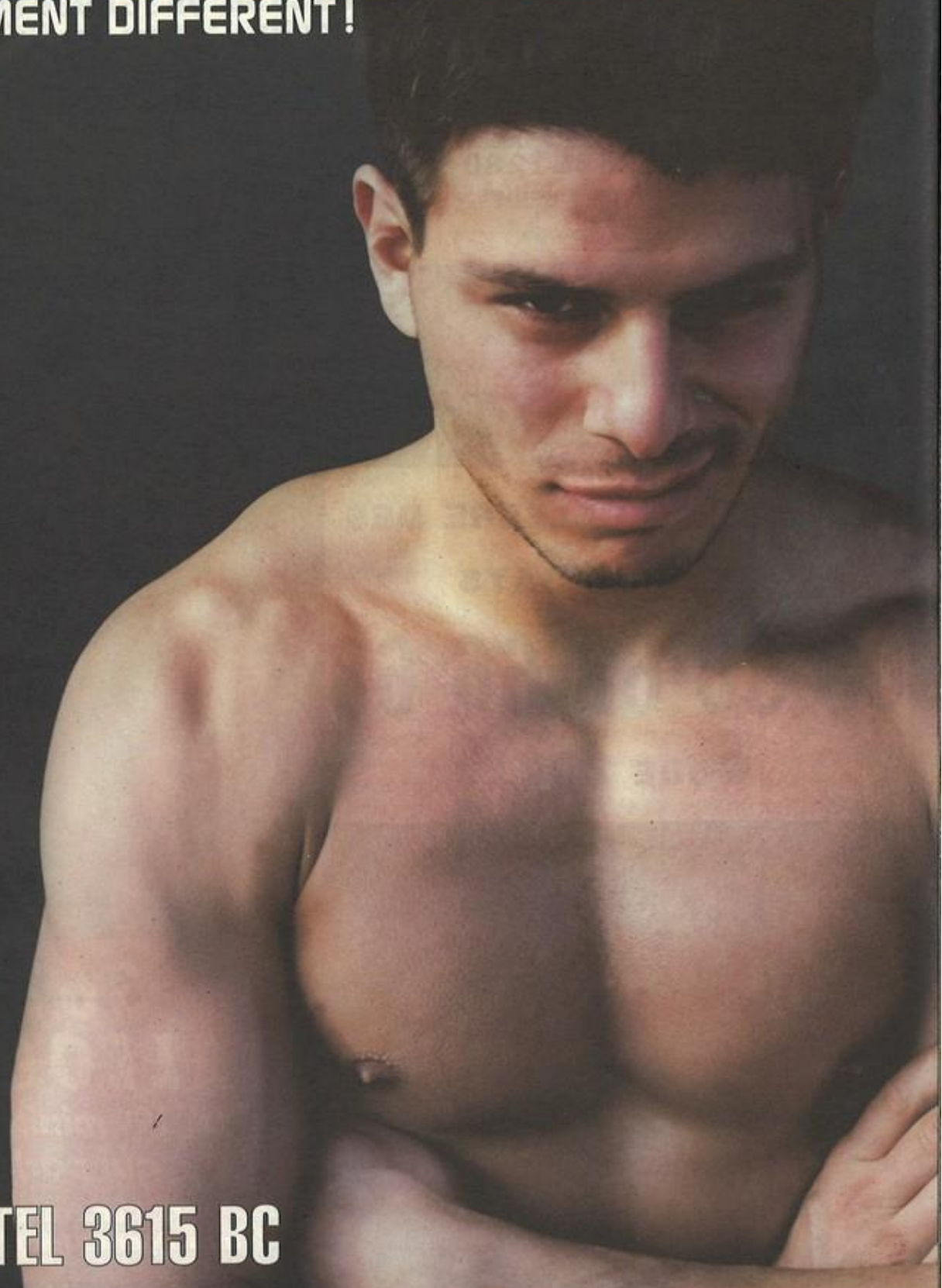
3232

L'APPEL DU M@LE

#0836683232

CODE 2021

C'EST VRAIMENT DIFFÉRENT!



PAR MINITEL 3615 BC

déclination Services Clientèles, Connexion 01 30 69 2232 (Moi) 0805 12011 (Moi) 7110 (Dossier Marketing)